

Compte-rendu de la réunion du Bureau de l'AS du 26 juillet 2018

PARTICIPANTS

Présents : Roland GAUDICHEAU, Patrick LIABAUD, Fabienne THOME, Annie RICHEZ, Patrice TROCHE, Jean-François HEMON, Chantal GOBIN, Myriam LE GOVIC, Jean-Claude RAOUL, Elisabeth LEPEUVE et Richard MACAIRE

Absent excusé : Jacques RIVASSEAU

A ce jour, 124 membres à l'AS et 190 licenciés

POINT FINANCIER

Les différents postes sont les suivants :

- Licences : 12668 euros
- Droits de jeu : 2254 euros
- Lots : 1111 euros
- Réception : 2276 euros
- Vêtements : 3511 euros
- Inscription : 300 euros
- Matériel : 108 euros

Au total, l'AS est en déficit de 1136 euros. Par ailleurs, il y a 2012 euros en banque.

ENTRETIEN DU BUREAU AVEC LE DIRECTEUR DU DOMAINE

- Pas de Proshop envisagé,
- Eclectic d'été : cette année, 3 viticulteurs devraient être conviés à la finale. En 2019, les cinq premiers tours seront « sponsorisés » par un viticulteur, les 5 se retrouveront lors de la finale (possibilité de déguster et d'acheter),
- La commission terrain a fait remonter à Pierre-Antoine Barbot un certain nombre de travaux dont l'échéance de réalisation n'a pas été respectée. Pierre-Antoine attend l'arrivée du nouveau Greenkeeper pour fixer de nouvelles échéances de réalisation,
- La Commission Terrain attire l'attention de la direction du domaine sur quelques situations « dangereuses » (branches d'arbres en équilibre et situées sur le passage des golfeurs et sur la terrasse).

CONVIVIALES DES 19 ET 20 JUILLET

- Il y a eu 90 participants et leur retour quant à la qualité du terrain, l'accueil, la restauration et l'organisation de l'épreuve a été très positif,

- Il faudrait dorénavant que l'ASGPC utilise le logiciel RMS afin que les clubs partenaires des « Conviviales » n'aient plus qu'à éditer les cartes de scores : Jean-François HEMON évoquera ce point lors de la prochaine réunion de l'ASGPC.

RYDER CUP AU DOMAINE LES 28, 29 ET 30 SEPTEMBRE

- La formule de jeu est la suivante :
 - 1^{er} jour : foursome (équipe de 2)
 - 2^{ème} jour : 4 balles, meilleure balle
 - 3^{ème} jour : simples
- Les inscriptions seront ouvertes début août et closes le 10 septembre. Les joueurs (membre de l'AS ou licenciés à Loudun-Fontevraud) donneront leurs disponibilités sur ces trois jours,
- Il y aura 2 équipes (Europe, EU) et leur composition sera tirée au sort afin d'équilibrer les équipes,
- La compétition débutera à 8 h 30 en shot gun,
- Toutes les précisions nécessaires seront données sur le site de l'AS
- L'AS demandé à la direction du domaine de s'assurer que le visionnage de la Ryder Cup pendant et après le déjeuner golfeur est techniquement réalisable.

GOLFY

- Tous vos achats au golf vous permettent de cumuler des yards Golfy. Si vous mettez de l'argent sur votre carte de membre, non seulement vous bénéficiez de 10% offerts à partir de 50 €, et vos yards sont enregistrés sur votre compte Golfy.
- Lorsque vous payez directement votre déjeuner, pensez à demander à ce que les yards vous soient crédités.
- Allez sur le site Golfy : <https://www.golfy.fr/>, créez votre espace avec votre N° de carte et vous aurez accès à tous vos yards.
- Pensez à le consulter régulièrement, car les yards ont une durée de vie limitée, il faut donc les échanger contre des cadeaux (green-fee, balles, polo, nuit d'hôtel, séjour golfique.....).
- Nous vous rappelons également que si vous faites un trou en 1 en compétition, vous bénéficiez d'un crédit de 200 € au bar, remboursables par Golfy sur présentation des factures. Donc n'hésitez plus, lâchez-vous, vous pouvez faire des trous en 1 sans vous ruiner !

TOUR DE TABLE

- Les inscriptions aux compétitions doivent se faire de manière privilégiée sur le site de l'AS ; ceci concerne également les joueurs extérieurs au Domaine,
- Rangement du bureau prévu le 30 juillet (CG, AR et M LG)

PROCHAINE REUNION

Le 27 août à 17 h